

**Extrait des règles départementales du mouvement :**

4) CARACTERE DE LA NOMINATION :

La formulation des vœux engage l'enseignant à accepter son affectation. Dans une école primaire quels que soient les vœux exprimés (adjoint préélémentaire et/ou adjoint élémentaire), il appartient au directeur d'école, après avis du conseil des maîtres, de déterminer le niveau sur lequel l'enseignant sera affecté. Ainsi, un enseignant nommé en école primaire peut être amené à exercer du cycle 1 au cycle 3 quelle que soit la nature du poste d'adjoint sur lequel il est affecté (élémentaire ou préélémentaire).

<b>Liste des postes : légende</b>	
nb.V	Nombre de postes vacants
nb.SV	Nombre de postes susceptibles d'être vacants
nb.B	Nombre de postes bloqués

Codes		Postes
		Libellé du poste
CL.RELAIS	CLR	Classe relais
CLIS.1.MEN	CHME	Classe d'inclusion scolaire handicap mental
CLIS.2.AUD	CHA	Classe d'inclusion scolaire handicap auditif
CLIS.3.VIS	CHV	Classe d'inclusion scolaire handicap visuel
CLIS.4.MOT	CHMO	Classe d'inclusion scolaire handicap moteur
CP.ADJ.IEN	CPC	Conseiller pédagogique
CP.AR.PL	CPAP	Conseiller pédagogique arts plastiques
CP.EDU.MUS	CPEM	Conseiller pédagogique éducation musicale
CP.EPS	CPEP	Conseiller pédagogique EPS
CP.LANG.CR	CPLC	Conseiller pédagogique langue et culture régionales
CP.LANG.ET	CPLV	Conseiller pédagogique langues vivantes étrangères
CP.DEDOUBL	CP12	CP Dédoublé
CP.TICE	CPTI	Conseiller pédagogique TICE
DECH DIR	DCOM	Décharge directeur
DECH DIR S	DSPE	Décharge directeur établissement spécialisé
DECH MF EL	DMFE	Décharge de maître formateur
DIR.EC.ELE	119	Directeur école élémentaire/primaire
DIR.EC.MAT	121	Directeur école maternelle
DIR.EL.SPE	190	Directeur établissement spécialisé
ENS.APP.EL	EAPL	Adjoint d'application maternelle ou élémentaire (cf 4)caractère de la nomination)
ENS.APP.MA	EAPM	Adjoint d'application maternelle ou élémentaire (cf 4)caractère de la nomination)
ENS.CL.ELE	ECEL	Adjoint classe maternelle ou élémentaire (cf 4)caractère de la nomination)
ENS.CL.MA	ECMA	Adjoint classe maternelle ou élémentaire (cf 4)caractère de la nomination)
ENS.CL.SPE	ECSP	Adjoint classe spécialisée
ENS.IT.SPE	ITIN	Itinérant langues vivantes
FON.ADM.EX	FAEX	Fonction administrative exceptionnelle
INI.ET.ELE	IEEL	Classe d'initiation (primo-arrivants)
INST SEGPA	ISES	Enseignant spécialisé 1er degré dans le 2nd degré
INSTIT INT	ISIN	Educateur internat EREA
MA.G.H.RES	MGHR	Maître G hors-réseau
MA.G.RES	MGR	Maître G en réseau
MDPH	MDPH	Poste auprès de la MDPH du Finistère
PSY.RESEAU	PSYR	Psychologue réseau
REFERENT	REF	Enseignant référent
REG.ADAP	RGA	Poste E itinérant ou sédentarisé
TIT.R.BRIG	2585	Titulaire remplaçant
T.R.S.	9010	Titulaire de secteur
U.P.I	UPI	Unité localisée pour l'inclusion scolaire (=ULIS)